

# TOUFFLERS

## Bulletin Municipal



### LE MOT DU MAIRE

Chères Toufflersoises, chers Toufflersois,

Nous approchons des fêtes de fin d'année et le jour de **Noël** va normalement **résonner** avec beaucoup de **joie** dans les **familles**, pour les enfants, les parents et les grands-parents.

C'est toujours un joli moment où la **convivialité intergénérationnelle** trouve son importance pour le plus grand bonheur de toutes et tous. Mais **Noël** est aussi un **esprit de solidarité**.

Beaucoup trop de personnes sont encore seules, isolées, démunies ou victimes d'indifférence. Et l'**entraide** doit faire valoir ses droits. Chacune et chacun d'entre nous pouvons par de petites actions ou de petits gestes, organiser autour de nous, cette **fraternité mobilisatrice qui respecte l'humain et le vivre ensemble**.

Au nom du Conseil municipal, je remercie par avance toutes celles et tous ceux qui y participeront. **Tous ensemble faisons de la fête de Noël une fête pour tous**. Je sais que vous apportez chaque jour la **convivialité** qui caractérise notre belle commune de Toufflers, dans la confiance que vous accordez aux animations municipales par une présence toujours plus nombreuse.

Aussi pour toujours continuer à mettre en valeur cette convivialité, j'invite comme chaque année, toutes les Toufflersoises et tous les Toufflersois à la cérémonie des vœux du Maire le **dimanche 4 janvier 2026 à 10h30** au restaurant scolaire. Nous comptons vivement sur votre présence pour démarrer **TOUS ENSEMBLE** cette nouvelle année 2026.

Très cordialement



Alain GONCE  
Maire de TOUFFLERS

### Mon agenda

- 5 et 6 décembre : Marché de Noël
- 13 décembre : Distribution des colis de Noël aux aînés
- 19 décembre : Fermeture des salles municipales
- 20 décembre : Noël enchanté

### RECYCLAGE DU VERRE

Les Points d'Apport Volontaire (PAV) ont été installés sur la commune : **Parking en entrée de commune rue de Lys, Rue des Déportés, près des stations essence, Parking des Écoles, Rue du Pinson**.

Vous pouvez également en trouver proches de Toufflers, rue de Willems et rue de Verdun à Hem et sur le parking d'Aldi à Lys-  
Lez-Lannoy.



Depuis le 21 novembre, vous devez obligatoirement déposer les emballages en verre dans ces bornes. Les dépôts dans les PAV sont autorisés de 7h à 22h.

Vous ne pouvez pas vous déplacer pour recycler le verre, appelez la Mairie au 03.20.75.27.71, une personne vous indiquera la marche à suivre.

**Marché de Noël**

**5 DEC**  
18h00-21h30

**6 DEC**  
14h00-19h00

**RESTAURANT SCOLAIRE, 5 rue des Champs**

**ARTISANS • TOMBOLA • MAQUILLAGES ENFANTS**  
• BAR • PETITE RESTAURATION •  
• VENUE DU PERE NOEL

**TOUFFLERS**

**Commune de TOUFFLERS**

**Noël enchanté**

**Samedi 20 décembre 2025**

**à 18h00**  
Rencontre tes héros préférés

**à 19h00**  
Lancement du feu d'artifice

**Parking des Ecoles**



# BUREAU DES SERVICES

4 décembre

Permanence de l'assistante sociale de 14h00 à 16h00 en Mairie

Vous avez besoin d'une aide administrative, ou de faire une démarche par informatique ?

**Le bureau des services de Toufflers peut vous aider. Prenez rendez-vous au 03.20.75.27.71**

## FRANCE SERVICES

Le bus France Services viendra en février sur Toufflers. Si vous souhaitez bénéficier des mêmes services que ceux proposés dans le bus France Services vous pouvez prendre contact ou vous rendre à l'adresse suivante : 126, rue des Écoles – Ancienne École Jules Ferry, 59510 HEM.

Il est recommandé de prendre rendez-vous au préalable en appelant le 03.20.66.58.11.

## DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

La distribution des colis de Noël et de la coquille pour les aînés aura lieu le **samedi 13 décembre** matin.

Toute personne absente pourra venir chercher son colis en Mairie dans la quinzaine suivant la distribution.



## OUVERTURE DE LA FRITERIE

Bonne nouvelle ! La friterie de Toufflers, située rue de Lys, ouvre enfin ses portes après plusieurs années de démarches administratives et de travaux. Les Toufflersois, la Mairie et le propriétaire attendaient ce moment avec impatience !

Madame et Monsieur DELEMEULE seront heureux de vous accueillir et de vous faire découvrir leurs délicieuses frites et spécialités aux horaires suivants :

Mardi : 11h30 – 14h00

Mercredi : 11h30 – 14h00

Jeudi : 11h30 – 14h00 / 18h30 – 21h00

Vendredi : 11h30 – 14h00 / 18h30 – 21h00

Samedi : 18h30 – 21h00

Dimanche : 18h30 – 21h00

Venez nombreux partager un bon moment autour d'un cornet de frites !

## INTERGÉNÉRATIONNEL



Durant la **Semaine bleue** de cette année, une rencontre intergénérationnelle a été organisée entre les aînés et les enfants du centre de loisirs. Cette rencontre s'est déroulée au **Cercle Saint-Paul**, où une partie de bourse a été proposée, opposant les aînés aux enfants.

Plusieurs manches ont été jouées, donnant à cette rencontre des allures de tournoi tout en restant amicale. De nombreux éclats de rire ont ponctué la

matinée, tant du côté des aînés que des enfants. L'objectif était de favoriser un moment d'échange et de convivialité entre les générations autour du jeu et de la détente. Cette activité a également permis de découvrir la bourse : ses règles, ses tactiques et son ambiance particulière.

Un grand merci à M. Benoît DELDICQUE pour son accueil chaleureux et pour le partage de ses connaissances auprès des Toufflersois.

La matinée s'est terminée par un **repas intergénérationnel** au restaurant scolaire, un moment convivial pour reprendre des forces après cette belle rencontre.



## FÉLICITATIONS



Dimanche 9 novembre, à Sin-le-Noble, lors du Championnat départemental de karaté (épreuve Kumité), Kévin Barret a terminé deuxième en catégorie seniors –75 kg et Théo Legrand troisième en catégorie seniors –67 kg.

Ils sont donc qualifiés pour le Championnat régional, qui aura lieu le 1er mars 2026.

Toute l'équipe du Toufflers Karaté Club et leur coach, Michèle Legrand, les félicitent chaleureusement !



## EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal du 12 novembre dernier a approuvé :

- ~ L'affiliation volontaire au centre de gestion du Nord du syndicat mixte du scot « Sambre Avesnois »
- ~ Le versement de l'avance de la subvention à l'école privée St Pierre
- ~ Le versement de la subvention aux associations partenaires pour l'aide aux activités sportives et culturelles
- ~ Les tarifs 2026 des cantines, activités périscolaires, accueils collectifs de mineurs, mini camp
- ~ Les tarifs 2026 de concessions au cimetière
- ~ Le renouvellement de l'adhésion au dispositif métropolitaine de valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE)
- ~ La décision modificative n°1 du budget 2025
- ~ La suppression au 01/01/2026 d'un emploi d'adjoint d'animation à temps non complet et la création de deux emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activités
- ~ Les conditions de mise sous pli et du colisage de la propagande électorale pour les élections municipales



## ALLOCATION CHAUFFAGE

Les Toufflersois en faisant la demande avant le Jeudi 4 décembre, peuvent bénéficier d'une allocation chauffage dans les conditions suivantes :

- Être âgé(e) de plus de 65 ans,
- Avoir transmis le formulaire de demande disponible en Mairie dûment complété accompagné d'une copie du dernier avis d'imposition (avis 2025 sur revenus 2024) et un relevé d'identité Bancaire.

Cette allocation d'un montant de 210 € sera accordée selon le barème suivant :

- Revenus inférieurs à 890 € mensuel pour une personne seule
- Revenus inférieurs à 1260 € Mensuel pour un couple.

## LISTE ÉLECTORALE



Afin de vous inscrire sur les listes électorales, vous devez impérativement venir retirer la notice à retourner en Mairie (avec justificatif de domicile de moins de 3 mois et pièce d'identité) ou vous rendre directement sur la plateforme du service public en vous connectant sur FranceConnect.

Attention afin de pouvoir voter aux élections municipales 2026, **votre demande doit obligatoirement nous parvenir avant le 6 février 2026.**

Si vous souhaitez vérifier si vous êtes bien inscrits, vous pouvez consulter le site <https://www.elections.interieur.gouv.fr/> ou contacter directement la Mairie.

## CRÊPES et REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL



Le **mercredi 10 décembre** à partir de 10h00, les enfants invitent les aînés à venir préparer des crêpes au restaurant scolaire et partager un repas.

L'activité est gratuite, le repas est au tarif de 5.50€. Inscription en Mairie jusqu'au 6 décembre 11h45.

## ANIMATIONS HALLOWEEN

### Un spectacle d'Halloween ensorcelant pour petits et grands !

Le lundi 27 octobre, le restaurant scolaire s'est transformé en véritable laboratoire avec des créatures étranges à l'occasion du spectacle d'Halloween organisé par la commune.



**289**

Personnes ont participé au spectacle d'Halloween proposé par la commission Jeunesse.

### Séance maquillage avant la collecte des bonbons



Les enfants ont pu venir en mairie pour se faire maquiller par les bénévoles. Entre toiles d'araignées, cicatrices, sorcières et petits vampires, chacun a pu choisir un maquillage effrayant ou rigolo pour se mettre dans l'ambiance d'Halloween. La bonne humeur était au rendez-vous, et les visages maquillés ont vite envahi les rues du village !

### Les ados ont frissonné de plaisir !

Le vendredi 31 octobre, la Chênaie a pris des allures de manoir hanté pour accueillir la soirée Halloween réservée aux ados. Organisée par le service jeunesse de la commune, l'événement a rassemblé les jeunes venus profiter d'une soirée pleine de frissons et de fun !



**160**

Collégiens ont participé à la soirée Halloween proposée par la commission Jeunesse.



## LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

### EST OUVERTE !

La magie de Noël revient à la mairie ! **Les enfants peuvent dès à présent déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte installée dans le hall.**

Les lutins passeront le 12 décembre récupérer tous les courriers afin que chaque enfant reçoive une réponse venue tout droit du Pôle Nord.

Parents, c'est l'occasion idéale pour accompagner vos plus jeunes dans la création de leur lettre : un joli moment à partager et une belle façon d'entrer dans l'esprit de Noël !

Que ce soit un dessin, une liste de cadeaux ou quelques mots tendres, tout est permis ! N'hésitez pas à venir partager cette jolie tradition qui fait briller les yeux des petits... et parfois ceux des grands.

## C'était en novembre...



Live entre les livres à la bibliothèque



Après-midi jeux de société



Confection des écharpes du conseil municipal des jeunes



Récolte pour la banque alimentaire

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du 107<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice s'est déroulée le mardi 11 novembre 2025. Elle a débuté devant le monument à la Mémoire de la Reine Astrid de Belgique, puis s'est poursuivie au cimetière de Toufflers, devant le monument aux morts, ainsi que devant les tombes des soldats anglais et celle du douanier Martinache.

De nombreuses personnes s'étaient déplacées pour rendre hommage au sacrifice des soldats tombés durant la guerre de 1914-1918. Aux côtés des personnalités locales et des représentants des associations d'anciens combattants, on a également remarqué la présence de jeunes enfants et des membres du conseil municipal des jeunes, arborant fièrement leur nouvelle écharpe tricolore.

Cette cérémonie fut avant tout un **devoir de mémoire**, rappelant que notre liberté actuelle a été acquise grâce à leur courage et leur engagement. À l'issue des cérémonies, les participants se sont retrouvés au square des Combattants à Lys-lez-Lannoy, en présence des représentants des communes voisines, pour la lecture du discours de la ministre chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, suivie du dépôt de gerbes.



## UNE CARTE, UN SOURIRE

Cette année encore les enfants de l'école Saint Pierre et du groupe scolaire Aragon Prévert se feront un plaisir de confectionner de jolies cartes de vœux. Ces cartes seront remises avec les colis de Noël aux aînés toufflersois qui pourront répondre aux enfants.

Une jolie façon de penser les uns aux autres, de rompre la solitude, de préserver un esprit solidaire. Les sourires sont toujours aux rendez-vous lors de cette opération : tant pour les aînés lorsqu'ils reçoivent leur carte que pour les enfants lorsqu'ils partagent en classe les réponses reçues.

## Souvenirs de la Soirée Cabaret



Déploiement du télérelevé en janvier à Toufflers

### ✓ L'OBJECTIF ?

Pour une meilleure gestion de la ressource en eau de ses abonnés et pour simplifier le relevé de votre compteur d'eau, la Métropole Européenne de Lille, via iléo, met en place le télérelevé.

En fonction de votre quartier, l'intervention sera réalisée par iléo ou l'un de ses partenaires prestataires.

MEL MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Vous allez recevoir prochainement dans votre boîte aux lettres un courrier de la part d'iléo à propos de l'installation d'un module de télérelève sur votre compteur d'eau ou le changement total de celui-ci.

Ce service, sans surcoût, vous permettra prochainement :

- ~ Un suivi quotidien et un accès à l'historique de votre consommation d'eau sur internet à l'adresse suivante : <https://www.mel-ileo.fr/>.
- ~ De recevoir une alerte par email ou SMS en cas de fuite ou de surconsommation.
- ~ D'être facturé sur la base de votre consommation réelle et non plus estimée.

Soyez bien attentif à ce courrier car si votre compteur n'est pas accessible, il faudra prendre un rendez-vous avec un technicien. Une question sur votre facture ? **Une permanence iléo est prévue les mercredis 14 et 28 janvier sur le parking des écoles.**

## MERCI AUX ENFANTS

**Courant octobre**, la commune a organisé un « **pataton** » dans un champ du village. Un pataton consiste à glaner un champ de pommes de terre au profit de la **Banque Alimentaire du Nord**, qui redistribue ensuite les récoltes aux personnes dans le besoin. Cette action, menée depuis plusieurs années, avait cette fois une particularité : **l'ensemble des écoliers de la commune y a participé**.

Les enfants des écoles **Aragon-Prévert** et **Saint-Pierre**, de la maternelle au primaire, ont enfilé bottes et tenue de travail pour ramasser **1062 kg de pommes de terre**.

Parents et grands-parents sont venus prêter main-forte aux enseignants pour encadrer cette joyeuse troupe de plus de 400 enfants, qui ont fait preuve de beaucoup d'énergie et de bonne volonté. Au-delà de l'aide alimentaire apportée, cette action permet aux enfants de **passer une matinée au grand air** et de **découvrir le travail de la terre**, un aspect essentiel de notre village qui conserve encore son **caractère rural**.

Un grand merci à **Anne WARTEL** pour nous avoir autorisés à accéder à son champ pour ce glanage, aux directrices **Mme DI FRANCO** et **Mme DESFRENNES**, aux enseignants, aux associations de parents d'élèves, aux grands-parents, et surtout, **merci aux enfants !**

Les besoins de la Banque Alimentaire sont de plus en plus importants : **chaque geste de solidarité compte**.



## BIEN ÊTRE LOCAL

Votre **VITAL BOX**, situé au 179 rue de Néchin, spécialisé dans le coaching sportif, la remise en forme, la perte de poids, la musculation, le rééquilibrage alimentaire pour ne citer que les principales activités, se modernise et diversifie ses prestations avec l'ouverture, au cours du mois de novembre dernier, d'un **Spa**.

Conçu dans une zone indépendante, **VITAL SPA** propose une large gamme de prestations et notamment un jacuzzi hydromassant, un sauna relaxant et revitalisant et un espace dédié à la luminothérapie pour favoriser la détente et améliorer l'humeur. Dès votre arrivée vous serez subjugué par le raffinement des lieux où toutes les commodités ont été pensées et mises en place pour vous permettre de faire une pause loin du stress quotidien dans un cadre chaleureux et une ambiance apaisante. Avec cette ouverture, la ville enrichit son offre de bien-être et confirme son dynamisme dans le secteur du service et du commerce de proximité.

Pour une réservation ou de plus amples informations contacter Monsieur **Jérôme POTTEZ** au 06.07.25.79.68 ou par mail à [contact@vital-spa.fr](mailto:contact@vital-spa.fr) ou consulter la page [www.vital-spa.fr](http://www.vital-spa.fr)



## PORTRAIT D'entrepreneurs



Transmise de génération en génération depuis plus de 250 ans la **ferme CIMETIERE**, située au cœur de notre beau village, incarne la continuité d'un savoir-faire authentique.

Les légumes cultivés de façon traditionnelle en pleine terre, les fruits, les fromages et notamment la tome et le pavé de Toufflers, les soupes, les confitures, le beurre, les yaourts, le lait de vache, les jus de fruits, les œufs et le miel comptent parmi les principaux **produits vendus directement à la ferme et au marché hebdomadaire du samedi matin sur le parking de la Chênaie**.

La ferme CIMETIERE 35 rue des Champs - 03 20 02 40 77



Revenue à Toufflers, j'ai choisi de reprendre notre **ferme familiale WARTEL** et de faire vivre cette belle histoire de terre et de partage.

Sur cette exploitation à taille humaine, je cultive les terres et une petite parcelle de maraîchage où poussent mes légumes de saison.

Vous pouvez me retrouver à **la ferme et y faire vos achats de légumes les vendredis matins et samedis matins**. Ancienne infirmière, j'aime le contact et continue à prendre soin de vous avec mes légumes, un sourire et quelques échanges. J'avance aussi sur un projet qui me tient à cœur : créer une ferme pédagogique.

La ferme WARTEL 90 rue de Saily - 06 14 93 18 58



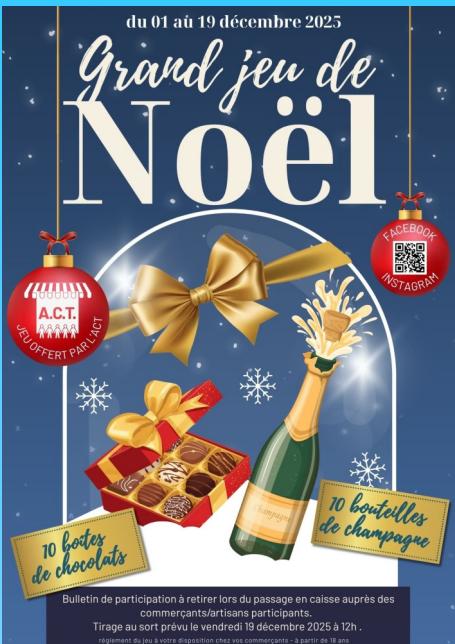
Suite à l'expropriation de ses terres de la rue de Leers, la **ferme DESQUIENS** s'est installée définitivement depuis 1972 au 51 rue des Déportés.

En plus des céréales, elle produit des légumes de saison comme au jardin, des pommes de terre bintje très appréciées pour les frites et les purées, des produits maraîchers et surtout depuis plus de 40 ans des endives de pleine terre exclusivement de novembre à avril. En collaboration avec certains traiteurs des villes avoisinantes, la ferme DESQUIENS est un partenaire privilégié et recherché pour la qualité de ses légumes.

**Pour vos achats de légumes de saison, Jean-Michel DESQUIENS vous accueille les mardis et vendredis de 16h00 à 19h00** et il peut même livrer à domicile si vous le désirez.

La Ferme DESQUIENS 49 rue des Déportés

À Toufflers, nous avons également la ferme MARAFIN, rue de Verdun, et la ferme SELOSSE, rue du Château de Wasmes, lesquelles ne proposent pas de vente directe actuellement. Nous les remercions pour l'accueil lors de la réalisation de ces articles.



## CLUB DE LOISIRS

**Le club de loisirs municipal fonctionne chaque lundi et jeudi à l'annexe du restaurant scolaire de 14h00 à 16h30.** C'est un lieu intergénérationnel dans lequel chacun peut se rencontrer en toute convivialité autour d'un café, d'un thé, d'une boisson, de biscuits, en jouant aux cartes ou à différents jeux de société ou en s'occupant individuellement pour de la lecture ou du tricot.



Aussi ne restez pas seuls chez vous. Venez tester le club de loisirs. Vous ne le regretterez pas. Venez profiter de l'ambiance amicale, vous y serez très bien accueillis. Chaque personne peut y trouver sa place. Nous vous y attendons avec grand plaisir.

**GOÛTER DE NOËL le jeudi 18 décembre.**



## VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL LE DIMANCHE 4 JANVIER A 10h30 AU RESTAURANT SCOLAIRE

**Restez informés**



**Mairie de Toufflers**

### ENSEMBLE POUR AGIR

Lors du conseil municipal du 12 novembre, l'opposition a laissé entendre qu'il existerait une inégalité de traitement entre les enfants de l'école privée et l'école publique. Il n'en est rien, bien au contraire. Les tarifs de la cantine et de tous les services municipaux sont identiques pour TOUS les enfants Toufflersois qu'ils soient inscrits à l'école publique ou à l'école privée.

Seule l'augmentation des tarifs est supérieure pour les enfants des communes extérieures parce que ces familles ne paient ni impôts ni taxes à Toufflers, tout en bénéficiant des services financés par les contribuables Toufflersois. Il ne serait pas juste que les Toufflersois payent pour les autres en appliquant les mêmes tarifs.

Sans augmentation des impôts locaux depuis 12 ans, le groupe ENSEMBLE POUR AGIR protège le pouvoir d'achat des Toufflersois. Contrairement à l'opposition qui veut en permanence faire payer aux Toufflersois les services utilisés par les personnes extérieures.

Ne gardez pas les idées pour vous, venez les partager avec nous.

Alain Goncet au 06 79 29 00 13 & Jérôme Larzul au 07 68 27 10 51

### TOUFFLERS AVENIR

Chers Toufflersois, chères Toufflersoises,

Merci à la centaine de participants présents lors de notre réunion publique. Ce fût un véritablement moment démocratique, fraternel et riche en échanges.

335 réponses à notre consultation (ce qui représente plus de 20 % des votants aux dernières élections), nous permettent de construire, avec vous, les grandes orientations de notre programme.

Dans les prochaines semaines, vous découvrirez nos premières propositions ainsi qu'une partie de la future équipe municipale, si vous nous accordez votre confiance le 15 mars 2026. Pour rappel, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6 février, n'oubliez pas que l'élection se jouera en 1 tour. Nous restons à votre écoute pour échanger et recueillir vos idées.

Mail : toufflersavenir@gmail.com

Téléphone : 07 66 08 35 70